



# An - nasr

Vendredi N°246 du 15 août 2008

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

**L**a foi, selon le petit Robert est le fait de croire en Dieu, en un dogme par une adhésion profonde de l'esprit et du cœur qui emporte la certitude.

En Islam, cette foi a un sens plus large et plus précis : c'est la croyance en un Dieu unique, Allah, en Ses messagers, en Ses Livres, en Ses anges, au jour du jugement dernier, en la prédestinée du bien et du mal. Cette définition s'inspire du Coran qui dit : « *Le*

*Prophète a cru à ce qui est descendu sur lui de la part de son Seigneur. Lui et les croyants, tous ont cru en Dieu, en Ses anges, en Ses Livres et en Ses Messagers. Nous ne faisons pas de différence entre Ses messagers.* » C2V285

La foi est cette conviction profonde qui oriente la pensée et la conduite du croyant : « *Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur foi. Et ils placent leur confiance en leur Seigneur* » C8V2

**La foi peut-elle contribuer au développement?**

Notre conception du développement, bien attendu, intègre des données en rapport avec les enseignements de la re-

ligion, ce qui la distingue de l'acception laïque admise en Occident. Le développement recherché est un développement fondé sur des valeurs morales et humanitaires, répondant aux conditions de sécurité et de bien-être des populations. Pour nous, le développement doit entraîner autant de prospérité et de bien-être que de justice et de sécurité pour les

citoyens d'un pays ou d'une nation. Il s'agit d'un état d'esprit et de progrès résultant d'un

processus d'évolution progressive des conditions sociales, matérielles, intellectuelles, politiques et économiques d'un peuple. Cet état d'esprit suppose qu'il existe une volonté d'évoluer, de progresser, de changer en mieux l'aboutissement de ce processus doit se caractériser par les éléments suivants :

1° l'accroissement des richesses et leur juste répartition de manière à enrayer la pauvreté.

Bien entendu, la richesse en question s'acquiert non, par la domination des peuples et le pillage de leurs ressources, mais par le travail et la production.

2° l'existence de relations de confiance,

## La foi, facteur du développement

de solidarité et d'entraide au sein de la société et entre gouvernants et gouvernés sur la base des valeurs religieuses.

3° la réalisation des conditions de sécurité et de bien-être pour toutes les catégories de la population de manière à garantir à chaque individu les moyens de se nourrir, de se loger, de s'éduquer et de se soigner.

4° la mise en place d'un système de gouvernance où le peuple exerce réellement le pouvoir par l'intermédiaire de ses représentants régulièrement élus ; un système où règnent la justice ainsi que le respect des droits et des libertés des citoyens.

Un coup d'œil sur l'Islam et son histoire permet de constater qu'il est aux antipodes du sous-développement. Cependant, pour atteindre ces objectifs, l'Islam doit être enraciné dans les mœurs et adopté comme modèle de société, c'est-à-dire pris dans son ensemble en tant que système complet de vie, régissant les rapports sociaux et les institutions, et non un Islam superficiel, réduit au culte. Néanmoins, un tel Islam ne peut fonctionner sans la foi, qui lui sert en quelque sorte de locomotive.

Impact de la foi sur le comportement :

a) L'accomplissement du devoir :

La foi renforce la propension de l'individu à s'acquitter régulièrement de ses devoirs envers lui-même, envers sa famille, envers Dieu et envers ses semblables. Il doit prendre soin de sa personne afin de préserver sa vie et sa santé. Il ne doit pas les détruire par l'usage de l'alcool et de la drogue. Il doit s'instruire pour améliorer

son niveau intellectuel et pouvoir ainsi participer au progrès. Il doit veiller à l'éducation de ses enfants, à leur formation de manière à les rendre utiles à la famille et à la société. Il doit se comporter de manière à plaire à Dieu par le travail et l'effort, la bonté et la bienfaisance, compte tenu de la parole du Prophète qui dit : « le plus proche de Dieu est le plus utile à Ses créatures. » Il doit s'interdire d'agresser, de voler, de porter atteinte aux droits des autres. L'entrepreneur, le paysan, le maçon, l'ouvrier, le commerçant, l'employé de bureau, chacun accomplit son devoir de manière sincère et conformément aux coutumes, à la loi, ou le cas échéant au contrat.

b) L'accomplissement des bonnes oeuvres :

Les doctrines de l'ascèse et du renoncement sont étrangères à la religion musulmane qui incite le croyant à travailler et accomplir des bonnes œuvres de manière à contribuer au progrès et au développement pour son bien-être et celui de l'humanité. Les compagnons du Prophète avaient la réputation d'être des moines la nuit et des cavaliers le jour.

S'il est vrai que les personnes âgées et les handicapés peuvent se consacrer à l'invocation et à l'ascèse, il en est autrement pour les jeunes et tous ceux qui ont la force physique de travailler et de se déplacer. Il n'est pas permis à ces derniers d'abandonner leurs responsabilités familiales et sociales pour se consacrer à la dévotion. Toute opération d'invention, de construction, de production, de transformation ou de réparation est une bonne œuvre au sens islamique du terme. Le Prophète a dit : « la foi est constituée

d'un peu plus de soixante-dix sentiers. Le meilleur d'entre eux est de prononcer la formule : " Il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah". Le plus modeste consiste à ôter d'un chemin ce qui peut nuire ou gêner, et la pudeur est un des sentiers de la foi. » hadith rapporté par Abou Hurayra, recensé par Bukhari et Muslim

La foi pousse à l'effort, à la production et au travail ; toute activité menée par un croyant, qu'elle soit manuelle ou intellectuelle, pour lui-même ou pour les autres, est considérée comme un acte d'adoration au regard de la foi islamique.

Conscient de sa mission inventive et constructive, le croyant s'attache à donner le meilleur de soi-même en matière de réflexion ou de travail manuel, sachant que le travail conditionne le succès ici-bas et dans l'Au-delà. « Et dis : "Ouvrez, car Allah va voir votre œuvre, de même que Son messager et les croyants, et vous serez ramenés vers Celui qui connaît bien l'invisible et le visible. Alors Il vous informera de ce que vous faisiez. » C 9V105

« Si la fin du monde a lieu et que l'un de vous détient une bouture, s'il peut la planter avant qu'il se lève, qu'il la plante. » hadith

La foi pousse le croyant à parachever son travail. Il agit ainsi parce qu'il sait que Dieu l'observe et le récompense selon la bonne finition de son travail. Le Prophète a dit : « Celui d'entre vous qui exécute un travail, Allah aime qu'il le perfectionne. »

Quand le croyant fabrique un produit, cultive un champ ou exécute une tâche dans l'usine, il ne le fait pas uniquement pour satisfaire son patron, il le fait pour bien mériter son salaire et pour plaire à

Dieu. Elle ne connaît pas de repos hebdomadaire comme c'est le cas de samedi et dimanche pour les Juifs et les Chrétiens. Tous les jours sont ouvrables. Certes, le vendredi est une fête hebdomadaire pour les musulmans, mais elle ne comporte qu'une pause d'une heure au maximum où l'activité est suspendue pour la prière en commun. Une fois la prière accomplie, les gens doivent reprendre leurs activités : « Ô vous qui croyez ! Quand on appelle à la Salât du vendredi, accourez à l'invocation d'Allah et laissez tout négoce. Cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez. Puis quand la Salât est achevée, dispersez-vous sur terre, et recherchez la grâce d'Allah. » C62V.9, 10

La foi islamique s'oppose vigoureusement au désordre et à la destruction de la terre.

« Il en est parmi les hommes dont la parole concernant la vie de ce monde te plaît. Il prend Dieu à témoin du contenu de son cœur ; mais c'est un querelleur acharné. Dès qu'il te tourne le dos, il s'efforce de corrompre ce qui est sur la terre ; il détruit les récoltes et le bétail. Dieu n'aime pas la corruption » C 2V.204-205

« Ne semez pas la corruption sur la terre après sa réforme, si vous êtes croyants, ce sera un bien pour vous. » C7V85

L'égoïsme est l'un des maux qui provoquent la destruction des valeurs humanitaires, en particulier l'amour de l'autre, l'esprit de partage et d'entraide, l'union et l'intégration du fait qu'il se traduit par l'attachement excessif à soi-même et à l'intérêt personnel. Le défaut de l'égoïste consiste dans l'absence de toute contribution de sa part au bien-être de l'autre, ramenant à soi et à son propre intérêt toute activité, toute participation et toute vision

or, la foi est un remède contre le mal de l'égoïsme : « Le croyant n'atteindra pas la plénitude de la foi tant qu'il n'aimera pas pour son frère ce qu'il aime pour lui-même. » hadith rapporté par Anas,

La foi façonne le bon citoyen :

La foi façonne le bon citoyen qui met l'intérêt général au-dessus de l'intérêt particulier, qui veille au respect de l'ordre, de la loi et des droits, qui contribue à l'effort du progrès et du développement de son pays, qui respecte ses engagements.

Le respect des engagements est l'une des vertus de la foi. Cela permet d'éviter des conflits et des litiges dont certains peuvent avoir des conséquences graves. S'il a des impôts ou des taxes à payer, il n'attend point l'avertissement ou la visite du percepteur. Il paye de son gré, poussé par le sentiment du devoir.

Impact de la foi sur les relations sociales :

La foi a un impact positif sur les relations sociales. Elle contribue à faire régner l'harmonie et la confiance entre les gens. Ces relations se caractérisent par l'honnêteté, le respect du dépôt (al-amâna) et de la parole donnée, la sincérité dans les échanges financiers et commerciaux, l'absence de fraude et d'abus dans la production et la vente de marchandise. Du producteur jusqu'au détaillant en passant par le grossiste, les opérations de commerce se font dans le respect des conditions légales de prix, de qualité, de poids et de mesure.

La liberté d'inventer et d'entreprendre est un des principes de la foi islamique. Cette liberté s'étend au commerce, à la production, à la fabrication, à la transformation. La libre concurrence contribue à développer

un esprit de compétitivité dans l'imagination et la créativité qui impulse le développement. La liberté d'initiative favorise la recherche et la réflexion en matière d'invention de produits nouveaux, de performance ou d'amélioration de la qualité des produits existants et ce dans le but de conquérir davantage de clientèle.

Retenons que la foi contribue dans une large mesure à la création des conditions objectives et subjectives du développement. La foi recommande, on l'a vu, l'instruction et le savoir, l'endurance et la persévérance dans la lutte, l'effort et le travail pour le bien-être ici-bas et dans l'Au-delà.

Elle incite et exhorte les hommes à l'invention, à la production, à l'exploitation des moyens naturels mis à leur disposition sur la terre et dans l'univers.

Elle ne connaît ni retraite, ni repos hebdomadaire, faisant de l'activité et de l'effort quotidiens des actes d'adoration ayant la même valeur que la prière et le jeûne.

Il apparaît clairement que les principes et les recommandations de la foi islamique sont de nature à impulser le développement, à créer les conditions favorables à la prospérité et au bien-être des peuples musulmans. En conséquence, le retard de ces peuples est imputable au fossé qui les sépare de leur religion, seule capable de leur rendre, grâce à ses enseignements et à ses valeurs sublimes, leur gloire et leur puissance d'antan.

Source : bismillahi-débat.fr